



# Créer une démarche d'évaluation adaptée à son action et à sa pratique

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

### Pour procéder :

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription » de la session de votre choix ci-dessous,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le stagiaire (convocation).

### Rennes

4 octobre (9h - 12h, distanciel), 11 octobre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h, présentiel), 8 novembre (9h - 12h, distanciel)



### [Préinscription](#)

*Cette session est complète. Vous pouvez vous préinscrire et votre demande sera placée sur liste d'attente. Nous prendrons contact avec vous en cas de désistement.*